

Figure 1

L'histoire de la ville de Québec se mêle à celle du début des postes au Canada. Sur une période de près de cent ans, de la conquête à la Confédération, le droit à la franchise postale a évolué.

L'article traite de franchise postale associée à la ville de Québec, siège du gouvernement dans les années 1763 à 1867. Il donne quelques exemples de marques comme celles des premiers administrateurs des postes pour les Britanniques, celles du General Post Office (GPO), puis celles des ministères canadiens lorsque la poste revient aux Canadiens. Il ne parle pas de la franchise des députés.

1. Administration britannique à Québec 1763 à 1840

1.1 Les débuts du G.P.O. (1763 à 1828)

En 1763 après le traité de Paris leur donnant les colonies françaises du nord de l'Amérique, les Britanniques organisèrent dans ces possessions un système postal. Le General Post Office de Londres chargea Benjamin Franklin de relier par route postale Québec à New York. Celui-ci nomma en août 1763 comme

maître de poste à Québec un émigré écossais Hugh Finlay. Hugh Finlay aura une carrière éminente à Québec. Il devient en 1774 après la guerre d'indépendance américaine sous-ministre des postes pour finalement être démis en octobre 1799 de son poste pour dette envers les postes britanniques. De 1775 au 26 décembre 1801 le jour de sa mort à 72 ans, il fut membre du conseil législatif.

Comme maître de poste et comme sous-ministre des postes, Hugh Finlay avait le droit à la franchise postale, c'est-à-dire d'envoyer gratuitement son courrier par la poste. Il n'y avait pas à cette époque de façon normalisée d'identifier une lettre ayant droit à la franchise.

En 1783, sur un pli envoyé au grand voyer du district de Québec, on voit la marque linéaire QUÉBEC et à l'endos la marque BISHOP sans identification de l'expéditeur Hugh Finlay. (fig. 1)

Sur un pli de 1790, une circulaire envoyée par Hugh Finlay avec l'accord de l'évêque de Québec aux curés de paroisse pour les inciter à collaborer à l'instruction des cultivateurs, on trouve une marque au tampon. C'est une des plus vieilles marques au tampon "FREE" du Canada sinon la première connue, une marque circulaire de 19 mm de diamètre avec une marque "FREE" linéaire ayant des lettres à empattement. Il n'y a pas d'autres marques postales. (fig. 2)

En 1792, cette fois-ci, Hugh Finlay met sa griffe et une marque "FREE" manuscrite en bas à gauche du pli envoyé à Matilda, ville qui deviendra Iroquois, Ont. À l'endos se trouve une marque BISHOP. (fig. 3)

1.2 Les tampons "FREE" (1828)

Le quatrième sous-ministre des postes, Thomas Allen Stayner occupa la fonction du 5 avril 1828 au 5 avril 1851. Ce fut le dernier à être sous tutelle britannique. À son départ, les Postes passèrent entre les mains canadiennes.

En 1828 seulement les postes et les maîtres de poste ont droit à la franchise postale. On note à cette époque l'apparition de tampon "FREE" linéaire qu'on utilise à la place des marques manuscrites. (fig. 4)

Le GPO (General Post Office) a un tampon particulier: "FREE" dans une boîte rectangulaire de 18 mm x 7 mm. Pour 1830, deux lettres provenant du GPO portent cette franchise.

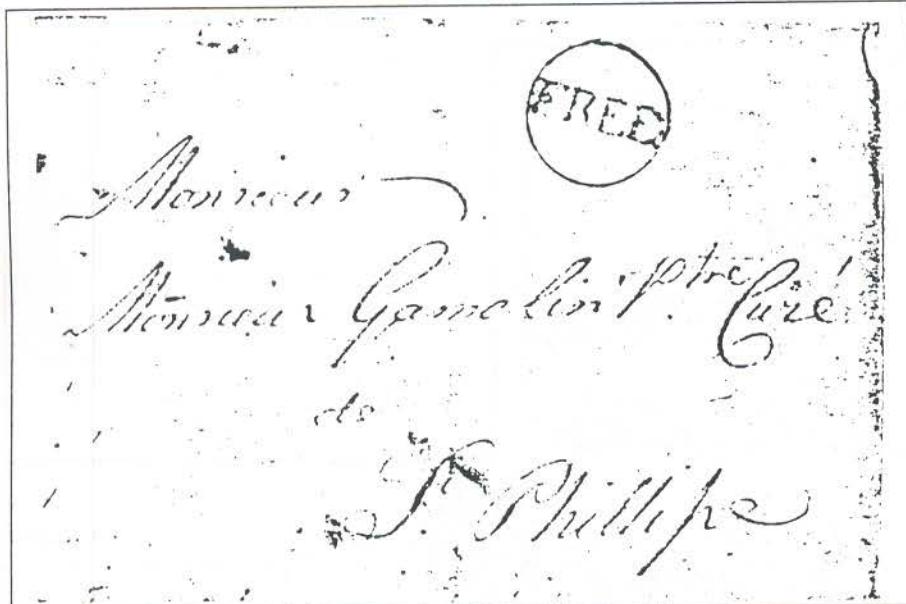


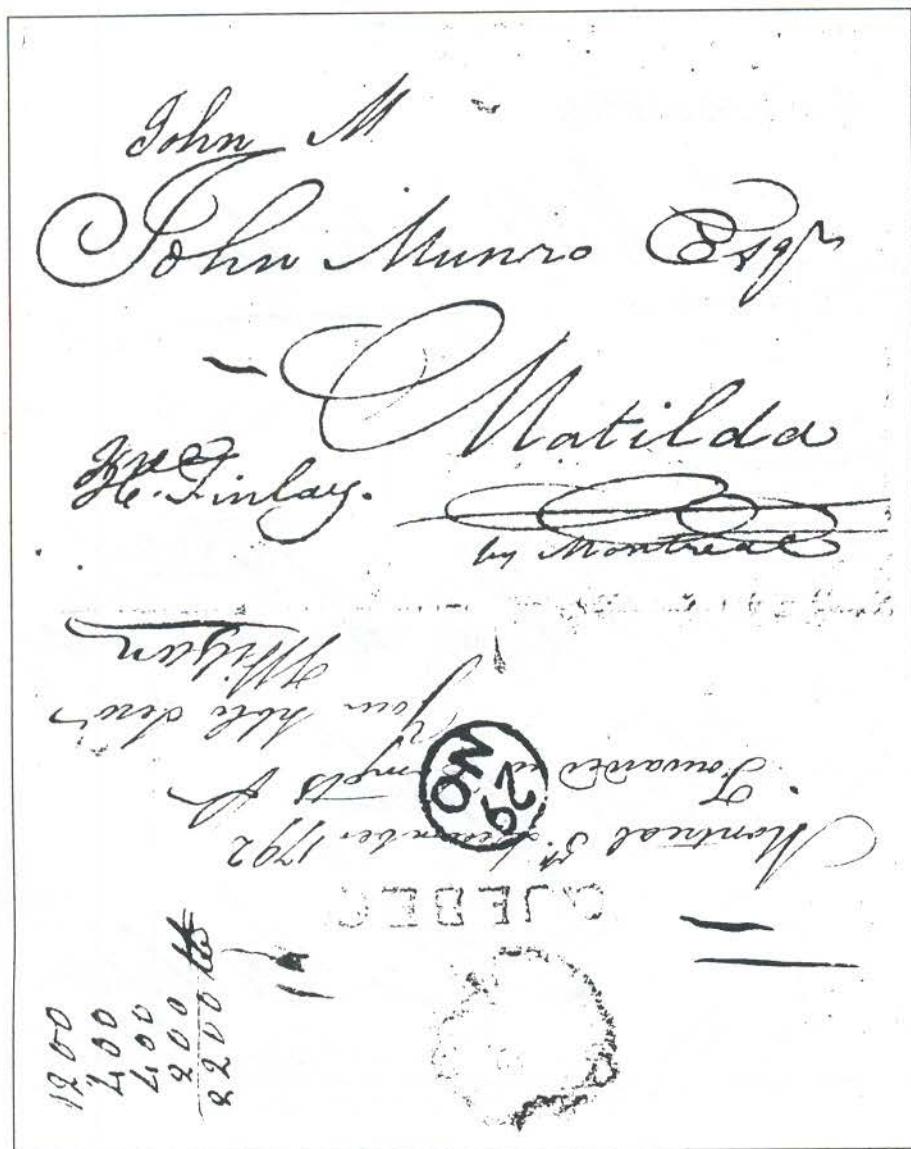
Figure 2 ↑

Figure 3 ↓

Le pli illustré à la figure 5 porte en haut à droite cette marque "FREE", et en bas à gauche une signature "G.P.O. Quebec". La marque du type fleuron est datée du 21 mars 1830. Le pli contenait la nomination de Wm. G. Blanchard comme maître de poste de St. Andrews, maintenant St-André-Est.

1.3 Départ du gouvernement de Québec (1840-1851)

Dans les années 1840, la franchise postale est enlevée aux maîtres de poste et seule l'administration postale la conserve. De plus le gouvernement quitte Québec, allant à Kingston, Montréal et Toronto.



2. L'administration canadienne des postes à Québec (1851 à 1855 et 1859 à 1867)

2.1 Ministère des postes canadien

Le gouvernement est de retour à Québec en 1851. Et le 5 avril eut lieu le transfert des pouvoirs postaux des Britanniques aux Canadiens. À cette période, le ministère des postes a droit à la franchise postale. Le reste de la malle gouvernementale porte habituellement une marque postale "PAID 3" avec une signature de l'envoyeur et les initiales du ministère. Le premier ministre des Postes canadien fut James Morris. Il détiendra ce ministère du 5 avril 1851 au 16 août 1853. (fig. 6)

2.2 Franchise postale canadienne (1855)

En 1855, le gouvernement passe une loi sur la franchise postale. Ont droit à la franchise postale: le gouverneur-général, les députés et les ministères. Cette loi prit effet le 1er juillet 1855. Voici deux lettres du secrétariat provincial avec les initiales d'Étienne Parent, une du 2 avril 1855 avec un tampon PAID et l'autre du 9 juillet 1855 avec un tampon FREE. (fig. 7 et 8)

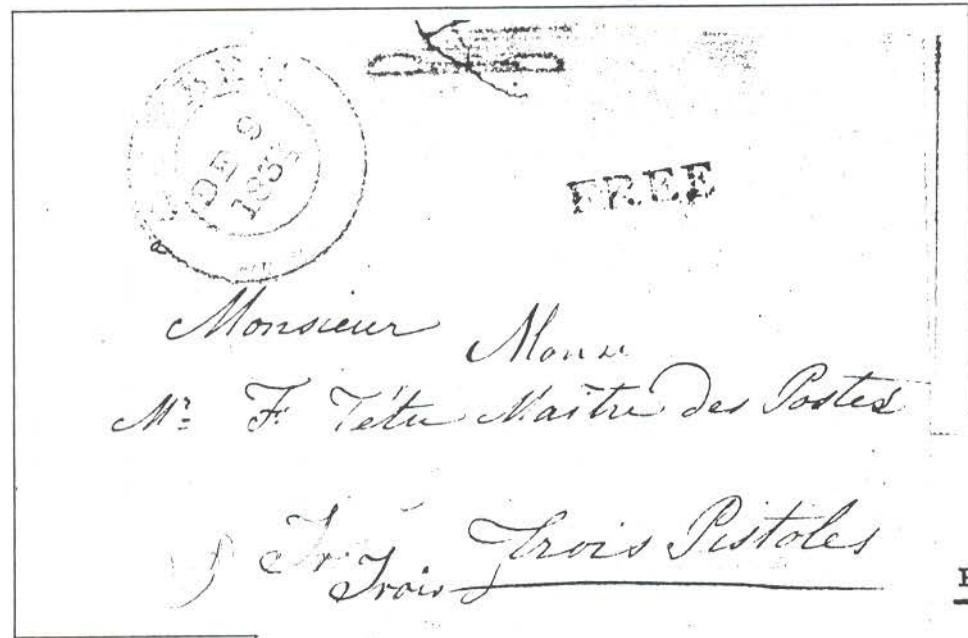


Figure 4

POST OFFICE DEPARTMENT

To

THE POSTMASTER

of

Wellington Square

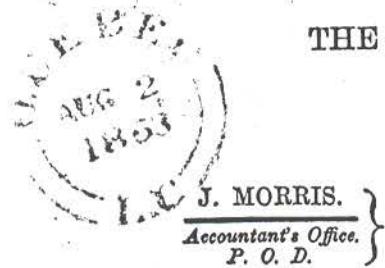


Figure 6

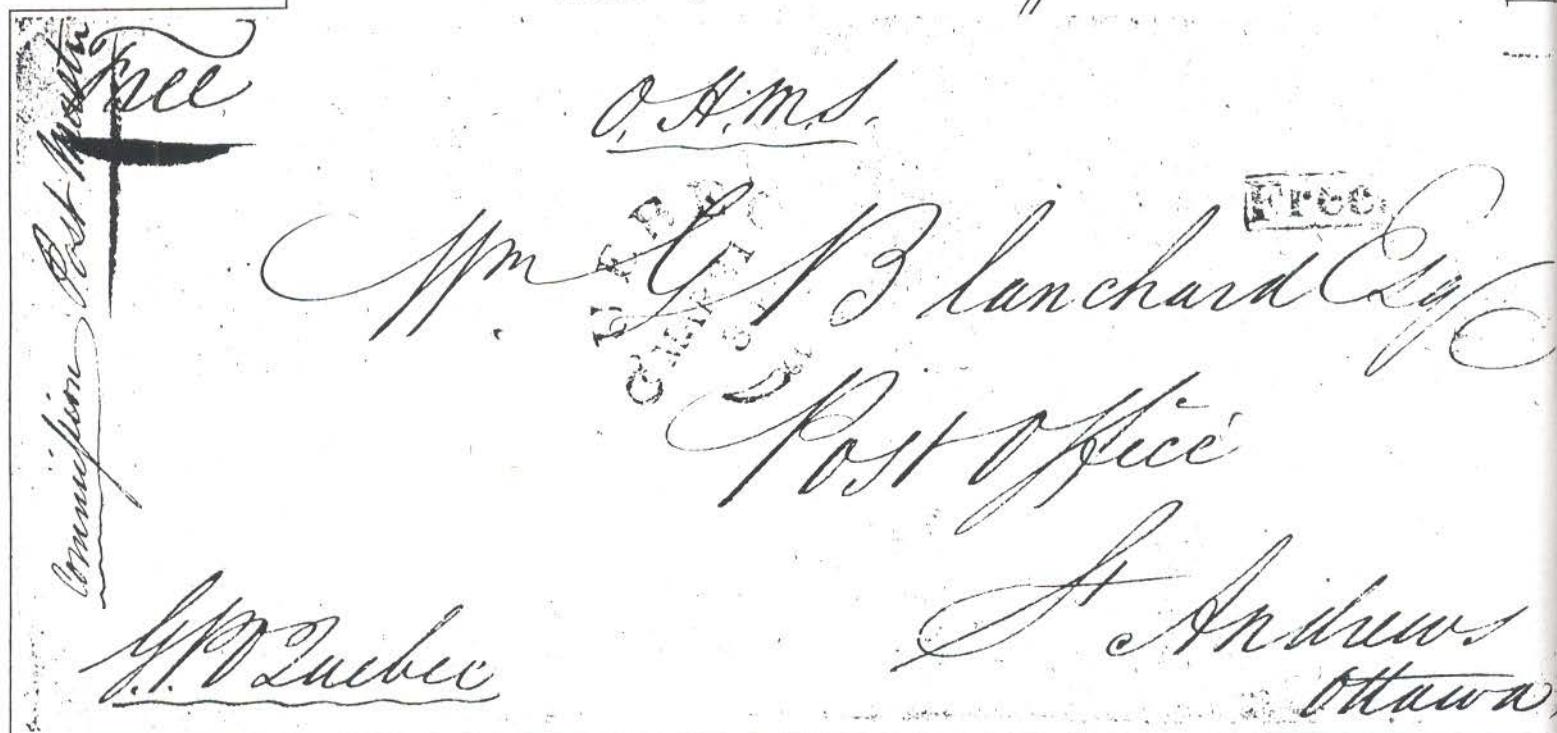


Figure 5

Figure 7

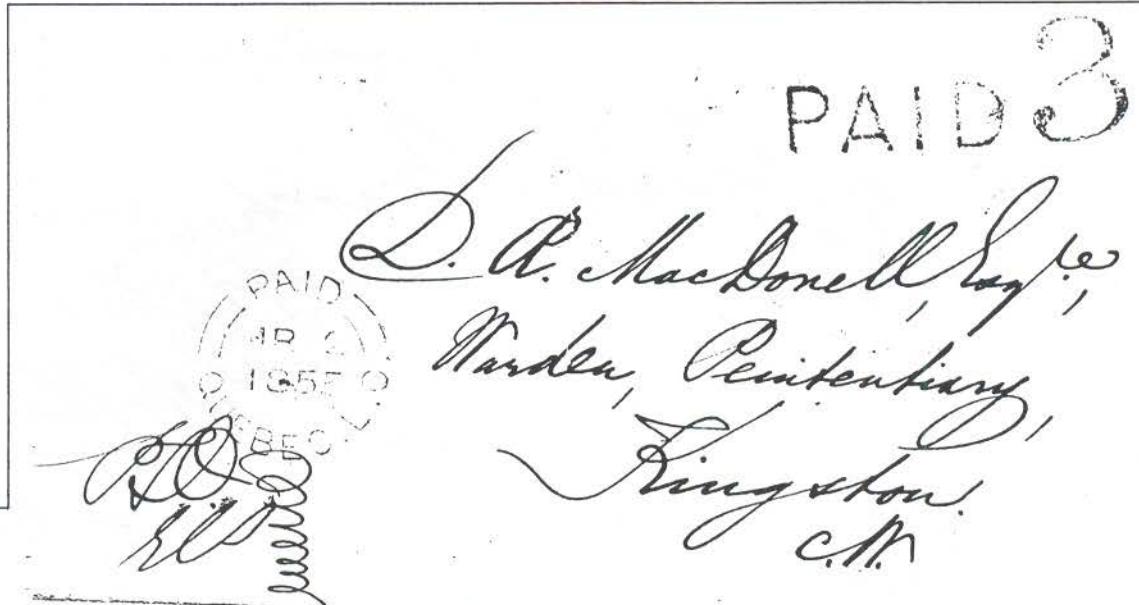


Figure 8

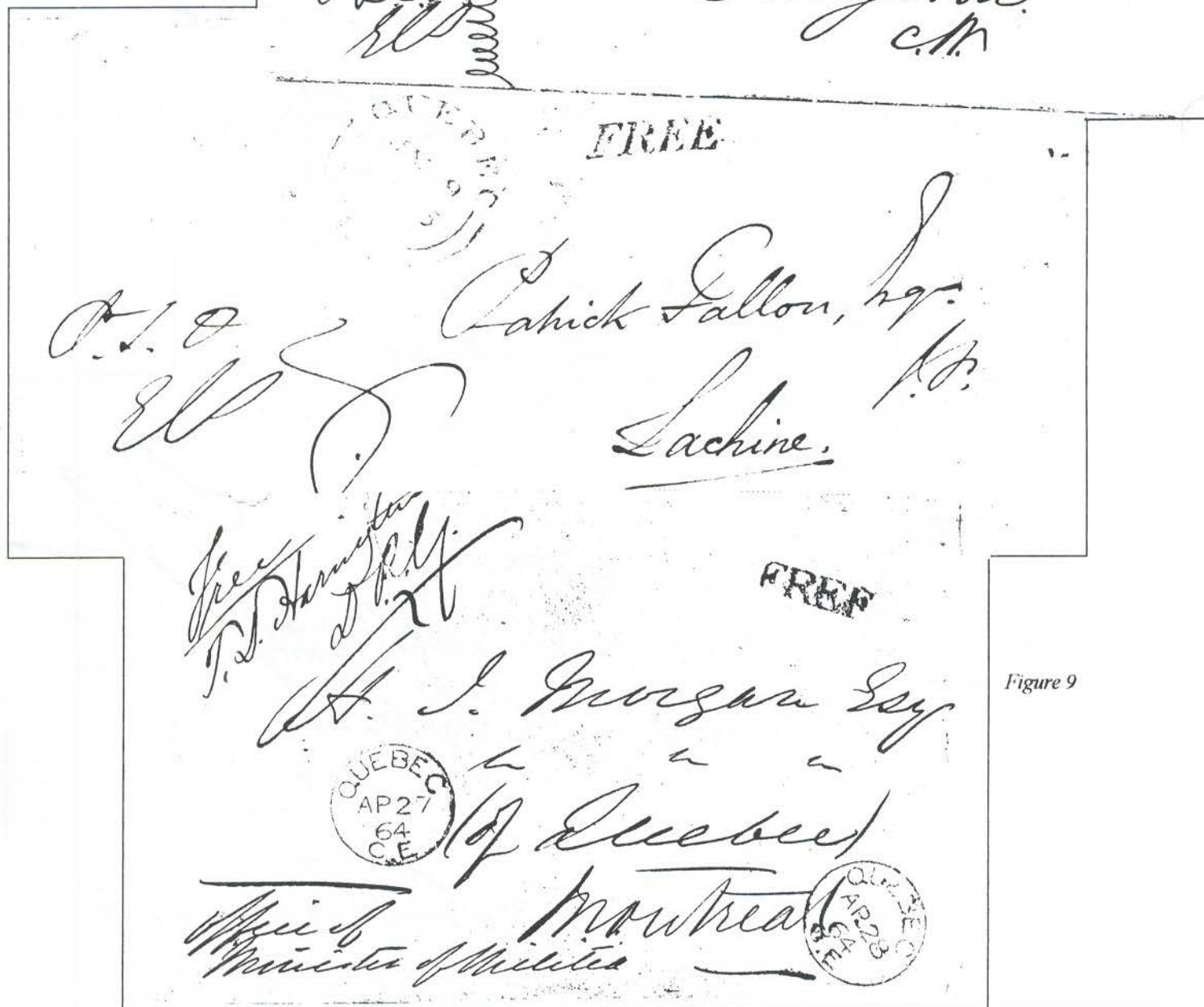


Figure 9

Charles Marchand Esq., J. P.
Victoriville
County of St. Theodorose
C. C.

Figure 10

Figure 11

Figure 12

A circular stamp with the text "GENERAL'S OFFICE" at the top and "LAHORE" at the bottom. The center contains the date "1871" and some smaller, illegible text.

Parvati

FREE

George Eastman Co of
Benedictine

C.W.



535.2
C.W.
—
F. A. P.
LONDON
1920
MESSRS. Glyn & Co.
Bankers
London
England

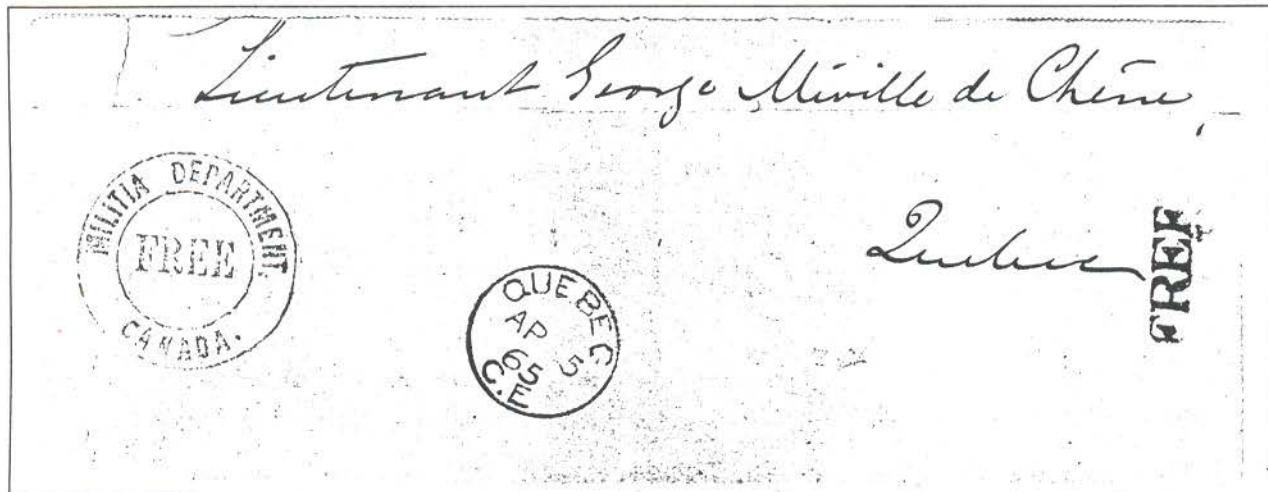
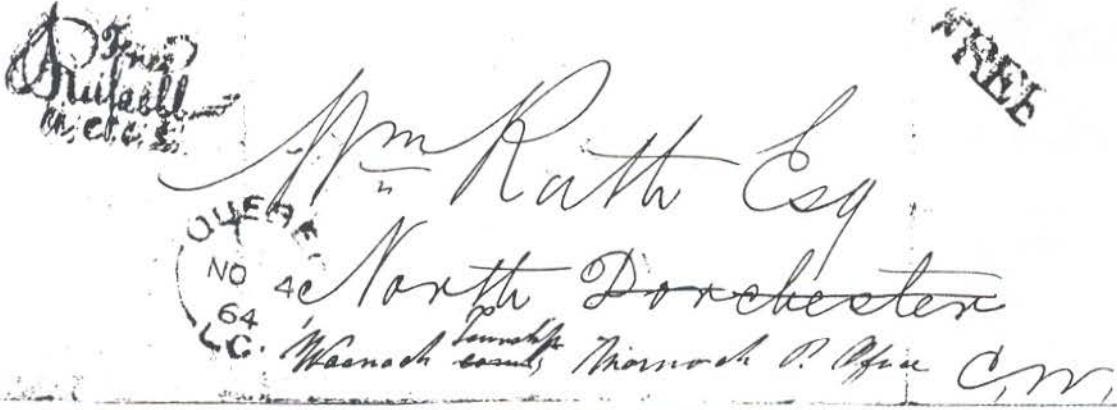


Figure 14



Figure 15



Les marques de l'Assemblée Législative (Legislative Assembly) se seront pas illustrées. Elles sont très connues et souvent elles s'accompagnent d'un tarif si le député a envoyé son courrier lorsque l'assemblée ne siégeait pas. Les ministères n'avaient pas cette restriction de temps. Leurs courriers avaient droit au Canada à la franchise postale, seul le courrier expédié hors du pays devait être payé comme le montre à la figure 12 une lettre envoyée à Londres.

2.3 Tampons des ministères

Les lettres des ministères devaient être identifiables. Certaines portaient une signature du responsable et les initiales du ministère comme cette lettre de l'"Office of Minister of Milicia" ayant en haut à gauche une marque "FREE", une signature et le titre "T.S. Harrington DPM", sous-ministre et en bas à gauche "Office Of Minister of Militia". (fig. 9)

Le secrétariat provincial préfère utiliser des marques dactylographiées comme un "FREE", et "Provincial Secretary". (fig. 10)

Certains ministères se firent faire des tampons. Voici quelques exemples de ces tampons de ministères:

- Travaux publics "public works", une marque circulaire en noir de 28 mm de diamètre. (fig. 11)
- Bureau de l'inspecteur général "inspector general's office" une marque circulaire en noir de 28 mm de diamètre. (fig. 12)
- Ministère de la milice "Militia department", double cercle en noir de 28 mm de diamètre. (fig. 13)
- Ministère des lois de la Couronne "Crown law department", une marque ovale en rouge 38 mm par 27 mm. (fig. 14)
- Ministère des terres de la Couronne "Crown land department".

Un tampon, petit rectangle en noir avec les initiales du ministère C.L.D. (fig. 15)

Signature d'Andrew Russell, Assistant-Commissaire aux terres de la Couronne (A.C.C.L.). (fig. 16)

On peut retrouver de ces oblitérations avec des cachets de Québec de 1851 à 1855 et de 1858 à 1867, date de présence du gouvernement dans la vieille capitale. En 1867 il y création du gouvernement fédéral et seuls les ministères qui déménagent à Ottawa ont droit à la franchise postale.

Dates de tombée des prochaines parutions:

1^{er} septembre 1995

1^{er} novembre 1995

Expédez-nous vos articles, annonces, commentaires à l'adresse suivante:

Grégoire Teyssier

4081, rue des Cascades

Charny (Québec)

G6X 1G8